

### Motion

### Désengagement de l'INP en tutelle secondaire

La Section 5 s'inquiète des conséquences potentielles, annoncées en session par les responsables de l'INP, du désengagement de l'INP comme tutelle secondaire de certaines unités qui accueillent des chercheurs ou équipes rattachées à la section. Il nous a en effet été indiqué que l'INP aurait des difficultés à affecter des moyens dans ces unités, hors du cadre d'une négociation formelle entre Instituts.

Les chercheurs de la Section 5 ont une forte tradition de développements fructueux de sujets interdisciplinaires, fréquemment hors du cadre strict de l'Institut de physique. La Section s'inquiète des limitations que la politique annoncée par l'Institut de physique pourrait mettre à de tels développements, en particulier en réduisant fortement les possibilités de recrutement dans des équipes qui ont, par nature, un profil interdisciplinaire ou inter-institut. Cette politique lui paraît aller à l'encontre de la volonté affichée d'interdisciplinarité, en renforçant au contraire les barrières disciplinaires ou administratives entre Instituts.

**Motion adoptée le 17 octobre 2023**

**19 votants : 18 oui, 0 non, 1 abstention**

**M. Jean-Louis BARRAT**  
Président de la Section 05

#### Destinataires :

- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- M. Thierry DAUXOIS, directeur de l'Institut de physique (INP).
- Mme Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS.
- Mesdames les directrices adjointes scientifiques et messieurs les directeurs adjoints scientifiques de l'Institut de physique.
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'Instituts.

#### Copie :

- M. David DEAN, président de la Section 02.
- M. Jean Marie GEORGE, président de la Section 03.
- M. Gilles GREGOIRE, président de la Section 04.